
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 05 AVR 2023

N° 23-00312 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Gestionnaires des Services de Santé, session 2022, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	SERE ALATOU	2610_7362_9846_8907	B13067457	08/12/92
2°	SAVADOGO HALIDOU	2209_1916_5879_1812	B13441791	06/09/94
3°	GADIAGA OUSMANE	2610_2470_0752_8540	B13360372	31/12/93

Arrêté la présente liste à trois (03) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	SAM DÉNIS	1026 7628 3961 4320	B17376709	31/12/94
5°	KY PAUL-VALÉRIE	2610 2783 8504 7803	B12262171	26/04/91
5°	DISSA BEN AZIZ	2102 0416 2334 0094	B12376724	30/09/89

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou
Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

